

**CHOIX DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE**  
à retourner **IMPERATIVEMENT**  
au secrétariat avant le **vendredi 01/09/2023**

Responsable nom et prénom : .....

	Nom et prénom de l'enfant	Classe d'entrée
Enfant 1		
Enfant 2		
Enfant 3		
Enfant 4		

Votre facture annuelle sera disponible sur votre compte Ecole Directe fin septembre (code diffusé aux nouvelles familles à la rentrée).

**Choix du règlement** (cocher le mode de règlement choisi)

- 1) Comptant en une seule fois par prélèvement le 10 octobre
- 2) par prélèvement mensuel en 9 fois d'octobre à juin le 10 de chaque mois

**ATTENTION**

Pour bénéficier des remises de 20 % ou 45 % (**voir annexe 1 de la convention financière**), veuillez nous joindre **avant le vendredi 1er septembre 2023** les avis d'imposition reçus au cours de l'été 2023 suivants le tableau ci-dessous.

Mariés ou pacsés → Avis d'imposition commune

Concubinage ou union libre → Avis d'imposition du père et de la mère

Séparés/Divorcés – en garde alternée → Avis d'imposition du père et de la mère

Séparés/Divorcés – garde de l'enfant → Avis d'imposition du responsable du ou des enfants

**Si vous ne souhaitez pas fournir vos avis d'imposition**  cocher la case

**Si vous n'avez pas reçu vos avis d'imposition au 01/09/2023**  cocher la case

Au-delà du **vendredi 1er septembre 2023**, toute demande de remise pourra éventuellement être prise en compte **mais en aucun cas de manière rétroactive**. Pour tous renseignements complémentaires voir le site [www.nd-bonconseil.com](http://www.nd-bonconseil.com)

Date : .....

Signature précédée de la mention  
<<Lu et approuvé>>,